L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 17 AVRIL 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

UN Monsieur désire une place comme boulanger, soit à la campagne ou en ville. S'adresser chez M. Dominique Prudhel, No 169 rue Tremoulets Sud. 17avril—1f

ON demande—Immédiatement de bonnes ouvrières en robes, chez Mme LÉONIE GEORGE, 220 rue Royale. 17 avril—2f

ON demande, pour San Francisco, un ouvrier chocolatier de bonne pratique, ayant l'habitude du moulage et travail des bouveuses. S'adresser à M. Victor Bero, 31 rue Bourbon. 17 avril—3f

A VENDRE

A vendre—Grosserie avec buvette, située dans le deuxième district. S'adresser à MM. Smith Bros. & Co., 102 rue Poydras. 17 avril—2f

A VENDRE—Un joli cottage, ayant 7 chambres, 3a25 Villere, entre Esplanade. S'adresser à Aug. Huard, No 19 rue St-Louis, de 3 h. à 5 h. P. M. 7av—10f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Célestine Marie Alexandrine Mayronne, femme, etc., vs. Louis Cesaire Letbeton, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. No 16,937.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcades, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 18 mai 1886, à midi, des propriétés décrites ci-dessous, à savoir :

1° Deux lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Johnson, Dumaine et St Philippe, l'un formant une partie du lot désigné par le No 16 sur un plan No 142 en l'étude de Théo. Guyot, notaire ; l'autre est désigné par le No 17. Les dits lots mesurent (un pied au-dessus) vingt-neuf : la première portion décrite mesure vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles ; et le lot No 17 (incontestablement décrit) mesure trente pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent soixante-douze pieds neuf pouces sur un côté et cent soixante-douze pieds sept pouces sur l'autre côté.

2° Une portion de terre dans le fond du dit lot No 16, mesurant vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes dans le fond du lot No 16 et à peu près cinquante deux pieds de profondeur entre lignes parallèles ; les dits lots et portions de terre mesurant ensemble cinquante-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue St Philippe, même mesure dans le fond par une profondeur de cent soixante-douze pieds plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de la somme de treize cents dollars, étant la balance due sur une hypothèque de $2000 portant sur la dite propriété, par acte passé par devant Charles G. Andry, notaire, le 28 avril 1885, en faveur de George Grima et reconnu par un billet de $2000 souscrit par le défendant dans cette affaire à son propre ordre et par lui endossé en date du 28 avril et payable six ans après date et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la maturité jusqu'à parfait paiement, lesquel dit billet a été cédé par la dite somme de $1300 et renouvelé jusqu'au 28 juillet 1886, et l'intérêt étant payé jusqu'à cette date ; l'acquéreur assumera toutes les responsabilités de l'acte original hypothécaire. Et la balance du prix de l'adjudication, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 avril—17,24—mai 1,8,15,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif civil.

Une grande quantité de meubles de valeur, objets, etc., étant tout le contenu de l'hôtel et pension connu comme

GRECIE HOUSE

Au No 154 rue du Canal,

—AU—

Tout le contenu de l'établissement demachines à coudre, consistant en machines nouvelles et seconde main, bureaux, tables à coudre, meubles de bureaux et installations, caisses, étagères ainsi qu'une machine à gaz, etc., et autres articles divers trop longs à énumérer.

Louis Grunewald vs. William Gregg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 17,080—En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 21 avril 1886, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tout et spécialement les meubles, propriété objets, installations, etc., appartenant au défendeur et que contient le local loué à Gregg, No 154 rue du Canal, et les deux étages supérieurs troisième et quatrième du local No 152 rue Canal, ainsi que le deuxième étage du local du No 152 rue du Canal, occupé comme hôtel et connu comme "Gregg House", ainsi que l'établissement de machines à coudre et toutes les propriétés du défendeur conformément à un inventaire déposé à son bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17avril—17,18,19,20,21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chevaux, Mulets, Fiouts, Harnais, etc.

Célestine Marie Alexandrine Mayronne, femme, etc., vs. Louis Cesaire Letbeton, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. No 16,937—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcades, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 18 mai 1886, à midi, des propriétés décrites ci-dessous, à savoir :

4 mules, 2 mulets, 6 chevaux, 8 cantons, 8 jeux de harnais, etc., au local No 328 rue St-Philippe, entre Galvez et Johnson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17avril—17 21 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles—Meubles de valeur—Meubles, etc.

Clara et Lehabitur vs. John Bartley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,240—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au lieu des séances de la Bourse d'Encan Arcades, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 27 avril 1886, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un grand lot de meubles de valeur, objets divers etc., que contient le local No 589 rue St-Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17av—17,21,24,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, Groceries, Groceries, Cheval, wagon, etc., meubles de maison et autres objets, une montre en or et cachet, bijouterie, etc.

Succession de Antonio Crispen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,175—En vertu d'un ordre de vente en date du 12 avril 1886 à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 29 avril 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir :

Tout le contenu, installations, marchandises, etc., de la grocerie rue St-Philippe, coin du marché St Bernard, dans le 2ème district de cette ville, ainsi que les meubles et objets qu'y trouvent.

Saisi au cheval, wagon, etc.

Une montre et chaîne, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 avril—17 21 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, Groceries, Cheval et Wagon. Comptes ouverts.

Adolphe W. Harper vs Ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,404 — En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 22 avril, 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot considérable de produits du pays et d'épiceries variées, liqueurs, marchandises, installations, meubles, effets mobiliers, etc., contenus sur les lieux, à l'angle nouvelles rue des Remparts et Moreau Jourdain, conformément à l'inventaire déposé.

Aussi, le même jour et au même endroit.

Un cheval et un wagon, etc.

Aussi un lot de comptes-ouverts, conformément à la liste qui en a été dressée et enregistrée.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,
et syndic provisoire dans cet affaire.
16 avril—16,17,18,19,20,21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Syndic.

Charles Mooney vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,877—En vertu d'un ordre de vente daté le 15 mars 1886 à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lesseps, Julia, nouvellement Florida Landing, l'îlet nouvellement Pirate et Cypress et désigné comme étant numéro deux cent trente cinq sur un plan dressé par L. Epstein, voyer, en date du 31 mai 1884, déposé en l'étude de Theodore C. Stark, ancien notaire en cette ville, connu comme plan numéro deux cent cinq. Le lot ci-dessus mesurant vingt-neuf pieds de face à la dite rue Lesseps sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dites voies et avantages qui y appartiennent.

Aussi, par Charles Mooney de Henry Hecke conformément à un acte passé par devant Alfred Hero Jr., notaire, le 9me jour de décembre 1876.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et syndic dans la susdite affaire.
17avrs—16 23,30 n16,13,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante, par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,

—DE—

Tout le matériel, toutes les installations, tout le contenu, tous les objets quelconque et emménagements

DE LA

NORTH, CENTRAL & SOUTH AMERICAN EXPOSITION,

SITUÉE SUR LES TERRAINS DU PARC SUPÉRIEUR, DANS LE SIXIÈME DISTRICT DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET COMPRENANT

L'EDIFICE PRINCIPAL, MESURANT MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT PIEDS, SUR NEUF CENT CINQ PIEDS ; LA BATISSE OU LE GOUVERNEMENT ET LES ETATS AVAIENT EXPOSÉ, MESURANT DEUX CENT QUATRE-VINGT-CINQ PIEDS SUR CINQ CENT SOIXANTE-CINQ PIEDS ; LA GALERIE DES ARTS, TOUT EN FER, MESURANT TROIS CENTS PIEDS, SUR CENT ;

L'ANNEXE DES MACHINES, TOIT ET BASE COTÉS EN FER ; BATISSE RÉSERVÉE AUX MACHINES A SCIE ; LES HANGARS POUR LES CHAUDIÈRES A VAPEUR ; HANGARS A BRIQUES ; LES ÉCURIES ; L'ANNEXE POUR LES WAGONS ; LES BUREAUX POUR LA VENTE DES BILLETS, LES TOURNIQUETS, LA STATION DE SAUVETAGE DES ETATS-UNIS, LE DÉPOT DES MACHINES COMPRENANT LES POMPES A VAPEUR, BOUILLOIRES, LES ARBRES DE COUCHES, POMPES, TUYAUX POUR L'EAU, POMPES A INCENDIE, FILTRES, ETC.

USINE A TRAVAILLER LE BOIS, ÉTABLISSEMENT POUR PRODUIRE LE FROID DANS LES ENTREPOTS, COTTAGE ANNEXE, STATION DE POLICE.

COMPARTIMENT A CHAUDIERE (VAPEUR) DANS LE BATIMENT DU GOUVERNEMENT ET DES EXHIBITIONS PRIVÉES, ENTREPOTS DE DOUANE, WHARF ET PLATEFORME SUR LE FLEUVE.

— AUSSI LE CHEMIN DE FER DE L'EXPOSITION.

— AUSSI —

UN GRAND ASSORTIMENT DE MEUBLES DE VALEUR, MEUBLES RICHES DE SALON, MEUBLES DE BUREAU, GRILLAGE, ENVIRON NEUF MILLE CHAISES, ETC.

NOMBREUX OUVRAGES D'ART, ETC., ET D'AUTRES ARTICLES DE VALEUR, EMMÉNAGEMENTS DIVERS, ETC., EN GRANDE QUANTITÉ ET DONT LE DÉNOMBREMENT SERAIT TROP LONG.

LE TOUT CONFORMÉMENT A L'INVENTAIRE DÉPOSÉ AU BUREAU DU SHÉRIF CIVIL

DANS L'AFFAIRE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE L'INDUSTRIE ET DU CENTENAIRE DU COTON,

L'EXPOSITION DE L'AMÉRIQUE DU NORD DU CENTRE ET DU SUD.—No. 17,366.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE DU 9 avril 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, MARDI, 27 avril 1886, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir :

A L'ENTRÉE PRINCIPALE DU MAIN BUILDING de l'Exposition de l'Amérique du Nord du Centre et du Sud, située sur le terrain du Parc Supérieur, dans le Sixième District de la Nlle-Orléans.

TOUT L'ÉTABLISSEMENT, les emménagements et installations, tout le contenu du dit établissement, les marchandises, objets quelconques, etc., appartenant à la dite Exposition de l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud, la dite fondresse, selon l'énumération partielle ci-dessus, et selon le détail complet que renferme l'inventaire déposé dans mes bureaux.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 avril—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Mary N. H. Peale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,431—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par William A. Peale, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

17 avril—17,21,25

Succession de George Schwab.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 16,685—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte ci-dessus présenté par Mme Vve George Schwab, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

17 avril—17 21 25

Succession de Alexis Benjamin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 16,202—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Mme Veuve Ivanora Benjamin, administratrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit tableau et compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

17 avril—17,21,25

Succession de Christian Mary Spueth, épouse de George Binder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,943—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et le compte présentés par George Binder administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

17 avril—17,21,25

Succession de Mary Jacob Hartenstein

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,338—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. Schwab, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

8 avril—8, 13, 17.

F. Dubuclet contre E. Bodenheimer.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—No 7,807—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à l'encognure Conti et Passage de la Bourse, dans le Second district de cette ville, le SAMEDI 17 avril, 1886, à 11 h. A. M.

Une mule grise, une charrette et un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
6 avril—6 13 17

Succession de Charles Hartenstein et Margareta Schiss, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,008—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William A. Peale, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

8 avril—8.13.17

VENTES A L'ENCAN,

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Deuxième District.

Succession de Eliza Stewart.

No 10,413—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 10 avril 1886, ce procédant à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Claiborne et Berthand, ledit lot faisant partie du voisinage de la Promenade Carondelet et mesurant 30 pieds de face à la dite Promenade Carondelet sur 84 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Chas. E. Sel., notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1886, en sus du prix de l'adjudication, et est requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente.

12 avril—11,17,24—mai 1,8,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

La goelette A. W. D. Jones A l'encan.

Succession de Henry Bowmann.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D.—No. 17,221.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—Samedi, 15 mai 1886, à 10 heures du matin, devant le corps de garde du Marché Français, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, en date du 10 avril 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine goelette ou vaisseau connue comme étant de 35 tonneaux, de la contenance de 35 5/10 pieds de la largeur de 15 5/10 pieds, de la profondeur de 3 pieds et d'une capacité de 7 tonneaux nette, chargée au 22ème de ladite goelette et particulièrement les mâtures, cordages, canots, gréements, cables, chaînes, ancres, voiles et autres agrès qui appartient à ladite goelette, a été construite à Chicoulasse, en 1882 et jaugée dans le port de la Nouvelle Orléans, le 1er août 1882 et elle a reçu sa licence des autorités des Etats Unis en ce port sous l'autorisation des lieux.

Conditions—Comptant.

Acte de transfert pardevant Ch. E. Sel, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

11avril—11,13,17,24—mai 1,8,15.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Troisième District,

Au coin des rues St-Claude et Enghien.

Succession de Thomas Ericsson

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No. 10,606.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 1er mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 30 mars 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite :

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, formant le coin des rues St-Claude et Enghien, et mesurant 31 pieds, 8 pouces et 9 lignes de façade sur la rue Enghien ; 80 pieds et 6 pouces de façade sur St-Claude ; 30 pieds sur la limite inférieure et 70 pieds, 2 pouces et 7 lignes sur la limite supérieure de la rue Amour, sur la ligne qui divisele terrain d'avec la propriété appartenant anciennement à J. J. Michel et aux représentants.

Conditions—Comptant.

L'acte vente pardevant E. Bajon, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui paiera, en sus du prix de l'adjudication, les taxes dûes et exigibles en 1886. En dépôt de 10 pour cent requis sur les lieux au moment de l'adjudication, pour que la vente soit assurée.

31 mars—avril 3 10 17 24—mai 1

PAR LEVY HEIDINGSFELDER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par Levy Heidingsfelder, Exécuteur.

Meubles, effets mobiliers, bijouterie, argenterie et objets plaqués, billets à ordre, etc.

Succession de E. Heidingsfelder.

No 16,205—Cour Civile de District.

LE 20ME JOUR D'AVRIL 1886, à midi, en vertu d'un ordre rendu par l'Honorable N. H. Rightor le 6 mars 1886, dans l'affaire ci-dessus, pour payer des dettes, il sera vendu par moi à l'encan, au local No 62 rue St-Philippe, entre Royale et Bourbon—

Tout le contenu de la maison sise No 62 rue St Philippe, qui consiste en meubles, effets mobiliers, ustensiles de cuisine, bijouterie, argenterie, objets plaqués et billets à ordre, le tout conformément à un inventaire qui peut être vu au No 123 rue Dumaine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEVY HEIDINGSFELDER,
Exécuteur-testamentaire.

Savril—8 11 15

PAR M. ANSELL.

CHAS DORRAUER vs. ses créanciers—M. Ansell, encanteur—Bureau No 86 rue St-Charles.—En vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Morris, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date de 5 avril 1886, je procéderai à la vente à l'encan MERCREDI, 21 avril 1886, à 11 heures A. M., au local No 15 rue St-Charles, du stock de bijouterie et installations que contient le dit magasin. Conditions—Comptant. 11avril—11,16,21

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans la paroisse de Jefferson—Succession de Martin Schilder et épouse.—Vingt-Sixième Cour Judiciaire de District pour la Paroisse de Jefferson, No 298.—Vente pour effectuer un partage.

PAR B. ONORATO, Encanteur, No 45 rue Royale—SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Emile Rost, juge de la dite Cour, en date du 18 février 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le quart Sud-Ouest de l'îlet No 16, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Nouveau Carrollton, dans la paroisse de Jefferson Etat de la Louisiane, ayant 145 pieds de face à la rue Cooper sur une profondeur de 155 pieds sur la rue Dakin ; le dit îlet est borné par les rues Cooper, Dakin, Upperline et Addison, entre lignes parallèles, le SAMEDI, 17 avril, 1886, à 11 h. A. M.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant F. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

18 mars—18,27—avril 3,10,17

ANNONCE JUDICIAIRE,

Propriétés de valeur, tendant à la hausse, dans le 1er et le 2me districts.

Dans l'affaire de Henry Oertling contre ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.—No. 16,672.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 15 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 9 avril 1886, je vendrai à l'encan les propriétés ci après décrites, savoir :

1° Deux lots de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, toutes les voies, tous les privilèges et toutes les dépendances qui y sont attachés, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Willow, Clara et Cypress, désignés par les Nos 2, 3, 4 et 5 de la dite ville, lesdits lots se touchent et mesurent chacun, sur pied anglais, 25 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No. 10 forme l'angle des rues Julie et Willow.

2° Un lot de terre dans le même îlet, avec tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et avantages qui y rattachent, situé dans le même îlet et désigné par les Nos. 30, 31 et 32 ; chacun de ces lots a, au pied anglais, 25 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Un lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et avantages s'y rattachant, situé dans le même îlet, et mesurant 25 pieds de face à la rue Clara sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins, mesure anglaise.

4° Deux lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies, servitudes et privilèges s'y rattachant, situés dans le second district de cette ville, dans l'îlet No. 208, borné par les rues Canal, Bonnet, Salcedo et Cayoso. Les dits lots se touchent et sont désignés par les Nos. 3 et 4, mesurant chacun 28 pieds 1 pouces 2 lignes de face à la rue du Canal, et une profondeur respective de 126 pieds 8 pouces ; ils sont bornés dans le fond par le lot No. 24.

5° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Dumaine, Johnson et Galvez ; le dit terrain est désigné par le No 9 dans le carré No 30 et mesure 24 pieds, 5 pouces et 8 lignes de façade rue du Canal, 29 pieds 11 pouces de largeur sur la limite inférieure séparant du dit terrain du lot No 10, 114 pieds 6 pouces sur la limite séparant du terrain No 8 ; 98 pieds 11 pouces et 3 lignes de façade rue Johnson, et 19 pieds sur une ligne oblique s'étendant de la rue Johnson à la rue du Canal, le séparant d'un petit terrain triangulaire qui forme le coin des rues Canal et Johnson. La façade rue du Canal part à 5 pieds 5 pouces et 4 lignes du dit coin et fait face rue Johnson à 15 pieds 6 pouces du même.

6° Un morceau de terrain dans le même district et carré d'îlet contigu au précédent d'une forme triangulaire, faisant le coin des rues Canal et Johnson et mesurant 5 pieds 3 lignes de façade rue du Canal ; 15 pieds 2 lignes de façade rue Johnson ; 21 pieds 11 pouces et 9 lignes sur la ligne qui le divise du terrain décrit en septième lieu, le tout en mesure anglaise. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages et privilèges et servitudes qui appartiennent aux terrains ci-dessus décrits.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit garanti par hypothèque spéciale et légale du vendeur, sauf droit de vendeur sur la propriété adjugée. Les billets portant intérêt de 8 pour cent par an en sus du prix de son adjudication à partir du jour de la vente. Les actes de vente seront conformes toutes les clauses usuelles de garantie ; et l'acquéreur assumera toutes les taxes dues et exigibles en 1886.

Les actes de vente pardevant Chas. E. Sel, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera exigé pour assurer la vente.

11avril—11,17,24—1,8,15 mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Deuxième District.

Succession d'Henry Bowmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 17,221.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, le 15 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, en date du 10 avril 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Claiborne et Berthand, l'îlet faisant partie du voisinage de la Promenade Carondelet et mesurant 30 pieds de face à la dite Promenade Carondelet sur 84 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Chas. E. Sel., notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dûes et exigibles dans l'année 1886, en sus du prix de l'adjudication, et est requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera requis au moment de la vente.

12 avril—11,17,24—mai 1,8,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

La goelette A. W. D. Jones A l'encan.

Succession de Henry Bowmann.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D.—No. 17,221.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—Samedi, 15 mai 1886, à 10 heures du matin, devant le corps de garde du Marché Français, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, en date du 10 avril 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine goelette ou vaisseau connue comme étant de 35 tonneaux, de la contenance de 35 5/10 pieds de la largeur de 15 5/10 pieds, de la profondeur de 3 pieds et d'une capacité de 7 tonneaux nette, chargée au 22ème de ladite goelette et particulièrement les mâtures, cordages, canots, gréements, cables, chaînes, ancres, voiles et autres agrès qui appartient à ladite goelette, a été construite à Chicoulasse, en 1882 et jaugée dans le port de la Nouvelle Orléans, le 1er août 1882 et elle a reçu sa licence des autorités des Etats Unis en ce port sous l'autorisation des lieux.

Conditions—Comptant.

Acte de transfert pardevant Ch. E. Sel, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

11avril—11,13,17,24—mai 1,8,15.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Troisième District,

Au coin des rues St-Claude et Enghien.

Succession de Thomas Ericsson

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No. 10,606.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 1er mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 30 mars 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite :

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, formant le coin des rues St-Claude et Enghien, et mesurant 31 pieds, 8 pouces et 9 lignes de façade sur la rue Enghien ; 80 pieds et 6 pouces de façade rue St-Claude ; 30 pieds sur la limite inférieure et 70 pieds, 2 pouces et 7 lignes sur la limite supérieure de la rue Amour, sur la ligne qui divisele terrain d'avec la propriété appartenant anciennement à J. J. Michel et aux représentants.

Conditions—Comptant.

L'acte vente pardevant E. Bajon, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui paiera, en sus du prix de l'adjudication, les taxes dûes et exigibles en 1886. En dépôt de 10 pour cent requis sur les lieux au moment de l'adjudication, pour que la vente soit assurée.

31 mars—avril 3 10 17 24—mai 1

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Geddes.

L'emplacement de la propriété de l'Hôtel Southern, détruite par le feu, à l'encoignure des rues Carondelet et Julie. Cette propriété de choix pour résidences, Nos. 189 et 191 rue Julie touchant à la rue Carondelet.

Vente en partage.

Mme Mary Henry et als. vs. Les Heirs Geddes.

No 15,988—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le 18 décembre 1885, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite à savoir :

1° L'emplacement du Southern ou Continental Hotel, à l'encoignure nord-est des rue Carondelet et Julie, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Julie et Girod ; le terrain mesure 43 pieds, 8 pouces et 6 l